



Projet d'établissement 2017-2022

Le Centre Jean Moulin est un des établissements médico-social géré par l'UMIS*. Il est spécialisé dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap engagées dans un parcours de reconversion, de formation et d'insertion professionnelle.

Le Centre Jean Moulin s'est doté d'un projet d'établissement sur les 5 années à venir qui s'appuie sur les valeurs fondatrices de l'établissement :

- La promotion de l'être humain et du bien être,
- La solidarité : militer pour un changement de regard sur la différence,
- L'engagement : Pour la défense des droits et de l'autonomie de la personne en situation de handicap.

Le projet d'établissement s'articule autour de 4 axes stratégiques principaux.

Chaque axe a fait l'objet de plan d'actions avec des objectifs et une programmation spécifiques pour les cinq années à venir.

12 fiches actions ont été élaborées et guideront le travail à réaliser.



Le Centre Jean Moulin s'attache à répondre à vos attentes et plus spécifiquement avec :

- L'inscription dans des partenariats et des réseaux
- Les actions du Centre Jean Moulin vers les entreprises et partenaires
- Les formations du Centre Jean Moulin,
- La carte de compétences : Le bénéficiaire au cœur de la démarche

L'inscription dans des partenariats et des réseaux

- Le centre Jean Moulin est inscrit dans une politique départementale, régionale, nationale et européenne sur le handicap. Ses projets et ses actions tiennent compte des besoins recensés sur les territoires et s'inscrivent dans les schémas locaux et régionaux.
- Le centre Jean Moulin travaille avec les entreprises du secteur marchand et associatif et les collectivités territoriales.
- Dans le cadre de réflexions stratégiques, l'établissement met en œuvre des groupes projets pluri-professionnels avec des partenaires. Ce travail en réseau permet l'ouverture de l'établissement sur son environnement.



Les actions du Centre Jean Moulin vers les entreprises et partenaires



Services

Partenariat Entreprise – Centre Jean Moulin comprenant notamment

- Information sur les modalités de reclassement de vos salariés
- Informations et conseils sur l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap
- Appui pour vos recrutements individuels ou collectifs (jobdating)
- Accompagnement pour l'insertion durable dans l'emploi
- Essais fonctionnels au CRP - Période d'immersion en entreprise
- Étude ergonomique des postes de travail

2

Contacts : Direction

Christophe MAZABRAUD – Directeur 01 69 25 66 72

Fabienne THOMAS - Secrétariat 01 69 25 66 62

Formations

- Recrutement et mobilité des stagiaires sur le plan national
- Formations diplômantes et professionnalisantes de 9 à 18 mois
- Jury de professionnels en exercice habilités par la DIRECTTE ile de France
- Accompagnement à la VAE

Lien : <http://www.centrejeanmoulin.com/les-formations.html>

Contacts : Responsables du dispositif de Réadaptation Professionnelle

Catherine DUGOIS – Formations préparatoires 01 69 25 67 57

Dominique SOUYET – Formations qualifiantes - 01 69 25 66 97

Accompagnement à l'insertion professionnelle

Accompagnement aux transitions socio-professionnelles

- Période de stage de 2 à 3 mois en entreprise, alternance 4 mois
- Suivi des parcours de stage et d'insertion
- Emploi accompagné en CDD – CDI ou contrat d'alternance

Contacts : Chargée des relations Entreprises

Audrey MARY-MAURISSE 01 69 25 67 30

Les FORMATIONS du Centre Jean Moulin

SECTEURS	METIERS PREPARES
Tertiaire	Employé(e) Administratif (ve) et d'Accueil
	Secrétaire Assistant (e)
	Assistant(e) Ressources Humaines
	Secrétaire Comptable
	Comptable Assistant (e)
	Comptable Gestionnaire
Industriel	Agent(e) de Câblage en Construction Electronique
	Monteur câbleur Intégrateur en Production Électronique
	Agent(e) de Montage et de Câblage en Electronique
	Agent(e) de Maintenance en Electrodomestique
	Agent(e) d'Installation et Maintenance des Équipements Numériques
Horticole	Agent(e) de Production Florale
	Agent(e) des Travaux de l'Horticulture et du Paysage
	Ouvrier de Production Horticole Ornementale
	Vendeur Conseil en Jardinerie
	Compétences Linguistiques pour l'Insertion Professionnelle et Sociale

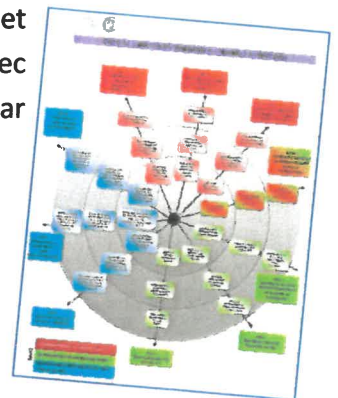
3

Les cartes de compétences : Le bénéficiaire au cœur de la démarche

L'établissement développe et promeut l'expérimentation afin de favoriser l'innovation et la prévention. La démarche « Cartes de compétences », déployée depuis quatre ans, avec et pour les bénéficiaires et les équipes du C.R.P, est une adaptation de travaux menés par la Région Ile de France auprès de publics en insertion professionnelle.

Ces cartes de compétences et cette approche permet à chaque bénéficiaire de :

- Reconnaître ses acquis à l'entrée en formation et tout au long de son parcours
- Co-construire son parcours personnalisé
- Capitaliser ses compétences et favoriser son insertion professionnelle future.



Les personnes doivent s'appuyer sur les compétences mobilisées dans leurs activités professionnelles précédentes pour développer les nouvelles compétences requises pour travailler et se qualifier dans un nouveau métier.

Axe 1
Évolution des prestations et innovations

Les CRP vont être invités à s'ouvrir à de nouveaux publics et à une diversification de leurs offres de service. Ces orientations, pour le C.R.P Jean Moulin, conduisent à développer des partenariats sur le territoire. Nous répondons ainsi à des besoins non couverts aujourd'hui pour des publics particulièrement démunis dans leur parcours d'insertion professionnelle

1. *L'emploi accompagné des personnes en situation de handicap*
2. *La fluidité et la sécurisation des parcours de bénéficiaires dans et hors l'établissement*
3. *Accueillir des jeunes TH sans solution d'orientation et d'insertion professionnelle : plateforme jeunes en Essonne*
4. *Réaliser une prestation de formation en direction des travailleurs en situation de handicap ayant des difficultés linguistiques*
5. *Proposer des parcours modulaires de formation visant l'insertion professionnelle pour les personnes les plus éloignées de l'emploi*

Axe 2
Ouverture de l'établissement sur son environnement

Il s'agit de consolider nos partenariats par une meilleure qualité de l'information échangée en lien avec les acteurs régionaux, nationaux et européens, dans et hors nos murs. Les évolutions externes et internes doivent nous amener à repenser nos modes de communication aux bénéfices des stagiaires du CRP.

1. *Construire, faire vivre et réaliser des prestations partagées avec les partenaires (Entreprises, ESMS et SMS, organismes de droit commun, ...)*
2. *Construire un plan de communication interne et externe pour promouvoir l'établissement et ses prestations, améliorer le système d'information et d'échanges au bénéfice des usagers*

Axe 3
Accompagnement des parcours et bientraitance institutionnelle

Rendre la personne accueillie actrice de son parcours à partir d'un accompagnement pluridisciplinaire au service de l'autonomisation et de la prise en main de son devenir constitue un point fort du projet de l'établissement. Cette démarche rejoint les attentes des lois successives réformant l'action sociale et médico-sociale qui sont porteuses du développement d'une démarche globale de bientraitance envers les usagers des établissements.

1. *Expérimenter pour mieux optimiser le parcours du bénéficiaire*
2. *Pérenniser la bientraitance et repérer les situations de vulnérabilité*

Axe 4
Organisation des ressources et qualité continue

Afin de répondre à l'évolution des besoins et des nouvelles prestations, l'établissement et ses services vont progressivement faire évoluer leurs modalités organisationnelles et de management et prendre en compte les enjeux de la qualité de vie au travail et de la nécessaire évolution des compétences. L'établissement devra ces prochaines années s'assurer de l'adaptation des locaux et des équipements selon l'évolution législative, du respect de l'environnement et de l'évolution des besoins des bénéficiaires.

1. *L'évolution continue du système organisationnel de l'établissement, management par la qualité, GPEC, formation et qualité de vie au travail*
2. *La gestion -contrôle et diversification des ressources financières*
3. *L'adaptation des locaux*

